

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE-Budget communal M14**

**Numéro SIRET : 21710442100011**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHAGNY - ST LEGER/DHE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget communal M14**

**ANNEE 2017**

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV - ANNEXES

Jointes Sans Objet

### A - Eléments du bilan

p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.32 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.33 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

p.37 A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

p.38 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.39 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

p.40 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.41 C1 - Etat du personnel

p.43 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.44 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.45 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.46 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.47 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.48 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.49 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Code INSEE</b> 71442	<b>COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE</b> Budget communal M14	<b>BP</b> 2017
----------------------------	--	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 610
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE AGGLOMERATION LE GRAND CHALON	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	830,84	0,00
2	Produits des impositions directes / population	376,52	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	934,34	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	631,02	0,00
5	Encours de la dette / population	545,59	0,00
6	DGF / population	148,33	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,97%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	96,52%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	67,54%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	58,39%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 551 770,00	1 511 684,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 40 086,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 551 770,00	1 551 770,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	571 598,00	986 257,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	631 843,00	105 436,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 111 748,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 203 441,00	1 203 441,00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 755 211,00	2 755 211,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	357 312,00	0,00	374 929,00	374 929,00	374 929,00
012	Charges de personnel	442 305,00	0,00	507 950,00	507 950,00	507 950,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	241 248,00	0,00	370 353,00	370 353,00	370 353,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 040 865,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 253 232,00</b>	<b>1 253 232,00</b>	<b>1 253 232,00</b>
66	Charges financières	53 365,00	0,00	44 339,00	44 339,00	44 339,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	40 086,00	40 086,00	40 086,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 094 230,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 337 657,00</b>	<b>1 337 657,00</b>	<b>1 337 657,00</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	223 449,00		203 173,00	203 173,00	203 173,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	12 700,00		10 940,00	10 940,00	10 940,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>236 149,00</b>		<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 330 379,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 551 770,00</b>	<b>1 551 770,00</b>	<b>1 551 770,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 551 770,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services	46 340,00	0,00	82 305,00	82 305,00	82 305,00
73	Impôts et taxes	912 467,00	0,00	1 074 711,00	1 074 711,00	1 074 711,00
74	Dotations et participations	294 615,00	0,00	300 311,00	300 311,00	300 311,00
75	Autres produits gestion courante	54 450,00	0,00	42 957,00	42 957,00	42 957,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 327 872,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 330 379,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			7 400,00	7 400,00	7 400,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 330 379,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 511 684,00</b>	<b>1 511 684,00</b>	<b>1 511 684,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

40 086,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 551 770,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

206 713,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 250,00	3 180,00	4 004,00	4 004,00	7 184,00
204	Subventions d'équipement versées	27 160,00	5 700,00	3 200,00	3 200,00	8 900,00
21	Immobilisations corporelles	5 850,00	3 367,00	212 989,00	212 989,00	216 356,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>1 091 233,00</b>	<b>619 596,00</b>	<b>172 806,00</b>	<b>172 806,00</b>	<b>792 402,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 127 493,00</b>	<b>631 843,00</b>	<b>392 999,00</b>	<b>392 999,00</b>	<b>1 024 842,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	56 972,00	56 972,00	56 972,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	95 020,00	0,00	114 227,00	114 227,00	114 227,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>245 020,00</b>	<b>0,00</b>	<b>171 199,00</b>	<b>171 199,00</b>	<b>171 199,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 372 513,00</b>	<b>631 843,00</b>	<b>564 198,00</b>	<b>564 198,00</b>	<b>1 196 041,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			7 400,00	7 400,00	7 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 372 513,00</b>	<b>631 843,00</b>	<b>571 598,00</b>	<b>571 598,00</b>	<b>1 203 441,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 203 441,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP précédent (1)	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	211 231,00	105 436,00	168 445,00	168 445,00	273 881,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	859 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 270 755,00</b>	<b>105 436,00</b>	<b>168 445,00</b>	<b>168 445,00</b>	<b>273 881,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	38 600,00	0,00	39 951,00	39 951,00	39 951,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	187 136,00	0,00	255 323,00	255 323,00	255 323,00
138	Groupé CL et CL statut part.		0,00	33 116,00	33 116,00	33 116,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			275 309,00	275 309,00	275 309,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>225 736,00</b>	<b>0,00</b>	<b>603 699,00</b>	<b>603 699,00</b>	<b>603 699,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 496 491,00</b>	<b>105 436,00</b>	<b>772 144,00</b>	<b>772 144,00</b>	<b>877 580,00</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	223 449,00		203 173,00	203 173,00	203 173,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	12 700,00		10 940,00	10 940,00	10 940,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>236 149,00</b>		<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 732 640,00</b>	<b>105 436,00</b>	<b>986 257,00</b>	<b>986 257,00</b>	<b>1 091 693,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 203 441,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

206 713,00

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) **Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.**

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	374 929,00		374 929,00
012	Charges de personnel	507 950,00		507 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	370 353,00		370 353,00
66	Charges financières	44 339,00	0,00	44 339,00
67	Charges exceptionnelles	40 086,00	0,00	40 086,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	10 940,00	10 940,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		203 173,00	203 173,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 337 657,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>1 551 770,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 551 770,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	56 972,00	0,00	56 972,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	114 227,00	7 400,00	121 627,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
<b>Total des opérations d'équipement</b>		<b>792 402,00</b>		<b>792 402,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 184,00	0,00	7 184,00
204	Subventions d'équipements versés	8 900,00	0,00	8 900,00
21	Immobilisations corporelles (6)	216 356,00	0,00	216 356,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>1 196 041,00</b>	<b>7 400,00</b>	<b>1 203 441,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 203 441,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services	82 305,00		82 305,00
73	Impôts et taxes	1 074 711,00		1 074 711,00
74	Dotations et participations	300 311,00		300 311,00
75	Autres produits gestion courante	42 957,00	7 400,00	50 357,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>7 400,00</b>	<b>1 511 684,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

40 086,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 551 770,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 951,00	0,00	39 951,00
13	Subventions d'investissement	306 997,00	0,00	306 997,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		10 504,00	10 504,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		436,00	436,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		203 173,00	203 173,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	275 309,00		275 309,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>622 257,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>836 370,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

111 748,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

255 323,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 203 441,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>357 312,00</b>	<b>374 929,00</b>	<b>374 929,00</b>
60611	Eau & assainissement	9 500,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie-électricité	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	45 500,00	45 500,00
60621	Combustibles	6 750,00	6 100,00	6 100,00
60622	Carburants	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	200,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	F. de petit équipement	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60633	F. de voirie	22 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	2 750,00	2 732,00	2 732,00
6067	Fournitures scolaires	9 162,00	11 272,00	11 272,00
6068	Autres matières & fournitures	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats prestations services	3 250,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	22 050,00	22 175,00	22 175,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien de terrains	3 000,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	25 000,00	26 500,00	26 500,00
615231	Voirie	26 000,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	2 900,00	2 900,00
6161	Assurance multirisque	17 000,00	21 000,00	21 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	5 300,00	5 300,00
622	Rémun. interm. et honoraires		0,00	0,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	550,00	550,00
6226	Honoraires		1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	250,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 250,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	100,00	100,00
6237	Publications	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6256	Missions	250,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	9 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	6 100,00	6 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	9 000,00	9 000,00
6282	Frais de gardiennage	250,00	800,00	800,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	14 000,00	14 000,00
637	Autres impôts & taxes	2 100,00	2 000,00	2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>442 305,00</b>	<b>507 950,00</b>	<b>507 950,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations au FNAL	1 125,00	1 500,00	1 500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 105,00	6 200,00	6 200,00
6411	Personnel titulaire	243 000,00	270 000,00	270 000,00
6413	Personnel non titulaire	13 000,00	53 500,00	53 500,00
64162	Emplois d'avenir		12 000,00	12 000,00
64168	Autres	31 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 000,00	57 000,00	57 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	66 500,00	71 600,00	71 600,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	4 050,00	4 050,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 710,00	1 800,00	1 800,00
6458	Cotisations autres organismes	785,00	875,00	875,00
6474	Versements autres oeuvres soc	2 580,00	3 225,00	3 225,00
6475	Médecine du travail		1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	2 500,00	3 200,00	3 200,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>241 248,00</b>	<b>370 353,00</b>	<b>370 353,00</b>
6531	Indemnités élus	51 150,00	44 500,00	44 500,00
6533	Cotisations retraite élus	2 675,00	2 050,00	2 050,00
6553	Service d'incendie	45 047,00	45 014,00	45 014,00
65541	Compensat° charges territoriales	15 000,00	6 452,00	6 452,00
65548	Autres contributions		6 500,00	6 500,00
657362	CCAS	4 583,00	4 001,00	4 001,00
657363	à caractère administratif		249 470,00	249 470,00
657364	à caractère industriel et commer	5 366,00	5 366,00	5 366,00
65737	Autres EPL	110 427,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	7 000,00	7 000,00	7 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 040 865,00</b>	<b>1 253 232,00</b>	<b>1 253 232,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>53 365,00</b>	<b>44 339,00</b>	<b>44 339,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 365,00	44 264,00	44 264,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts	7 000,00	75,00	75,00
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>40 086,00</b>	<b>40 086,00</b>
678	Autres charges exception.		40 086,00	40 086,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 094 230,00</b>	<b>1 337 657,00</b>	<b>1 337 657,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>223 449,00</b>	<b>203 173,00</b>	<b>203 173,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>	<b>12 700,00</b>	<b>10 940,00</b>	<b>10 940,00</b>
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	12 700,00	10 940,00	10 940,00
6812	Dot.amort.charges fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>236 149,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>236 149,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>1 330 379,00</b>	<b>1 551 770,00</b>	<b>1 551 770,00</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 551 770,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>20 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	20 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>46 340,00</b>	<b>82 305,00</b>	<b>82 305,00</b>
7022	Coupes de bois	500,00	0,00	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	2 000,00	1 500,00	1 500,00
70323	Redev occup domaine public	3 225,00	3 250,00	3 250,00
7035	Droits de chasse et pêche	5,00	5,00	5,00
7062	Redev. services à car. culturel	260,00	250,00	250,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	1 850,00	1 800,00	1 800,00
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	29 000,00	75 000,00	75 000,00
70846	Mise à dispo à un GFP	9 000,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activité annexe	500,00	500,00	500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>912 467,00</b>	<b>1 074 711,00</b>	<b>1 074 711,00</b>
7311	Contributions directes		0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	606 338,00	606 204,00	606 204,00
73211	Attribution de compensation	229 165,00	356 739,00	356 739,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire		30 569,00	30 569,00
73221	FNGIR	3 844,00	3 844,00	3 844,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	26 500,00	20 000,00	20 000,00
7336	Droits de place	1 100,00	1 200,00	1 200,00
7337	Droits de stationnement	7 000,00	13 000,00	13 000,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	22 520,00	23 155,00	23 155,00
7381	Taxe add. droits de mutation	16 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>294 615,00</b>	<b>300 311,00</b>	<b>300 311,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	182 317,00	170 740,00	170 740,00
74121	Dot Solidarité rurale	23 825,00	25 896,00	25 896,00
74127	Dot nationale de péréquation	37 671,00	42 179,00	42 179,00
744	FCTVA		5 050,00	5 050,00
74712	Emplois d'avenir	22 625,00	8 500,00	8 500,00
7478	Autres organismes	3 500,00	3 500,00	3 500,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	630,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP		6 500,00	6 500,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		196,00	196,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 465,00	3 689,00	3 689,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	19 582,00	30 827,00	30 827,00
7484	Dotation de recensement		3 234,00	3 234,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>54 450,00</b>	<b>42 957,00</b>	<b>42 957,00</b>
752	Revenus des immeubles	32 100,00	21 000,00	21 000,00
7551	Excédent budgets annexes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
757	Redev.fermiers,concessionn.	950,00	957,00	957,00
758	Prod. divers de gest° courante	11 400,00	11 000,00	11 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 327 872,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 507,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	2 507,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 330 379,00</b>	<b>1 504 284,00</b>	<b>1 504 284,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>
752	Revenus des immeubles		7 400,00	7 400,00
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 330 379,00</b>	<b>1 511 684,00</b>	<b>1 511 684,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

	+
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	40 086,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 551 770,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 250,00	4 004,00	4 004,00
2051	Concessions, droits similaires	3 250,00	4 004,00	4 004,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	27 160,00	3 200,00	3 200,00
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	27 160,00	3 200,00	3 200,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 850,00	212 989,00	212 989,00
2111	Terrains nus		165 000,00	165 000,00
2138	Autres constructions		29 000,00	29 000,00
21538	Autres réseaux		1 824,00	1 824,00
21571	Matériel roulant		12 165,00	12 165,00
2183	Matériel de bureau et info.	3 350,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	2 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	52 500,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)	81 750,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 104 (5)	2 950,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	802 486,00	53 106,00	53 106,00
	Opération d'équipement n° 126 (5)	14 232,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 127 (5)	57 315,00	41 700,00	41 700,00
	Opération d'équipement n° 128 (5)	80 000,00	13 000,00	13 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 127 493,00</b>	<b>392 999,00</b>	<b>392 999,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		56 972,00	56 972,00
1068	Excédents de fonctionnement		56 972,00	56 972,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	95 020,00	114 227,00	114 227,00
1641	Emprunts en euros	95 020,00	114 227,00	114 227,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	150 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	150 000,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>245 020,00</b>	<b>171 199,00</b>	<b>171 199,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 372 513,00</b>	<b>564 198,00</b>	<b>564 198,00</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		7 400,00	7 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)		7 400,00	7 400,00
168741	Autres dettes communes du GFP		7 400,00	7 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>7 400,00</b>	<b>7 400,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>1 372 513,00</b>	<b>571 598,00</b>	<b>571 598,00</b>



COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP 2017
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	631 843,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 203 441,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre D40 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	211 231,00	168 445,00	168 445,00
1321	Etat & établ.nationaux	10 000,00	0,00	0,00
1322	Régions		156 350,00	156 350,00
1323	Départements	45 436,00	12 095,00	12 095,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	155 795,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	859 524,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	489 524,00	0,00	0,00
168741	Autres dettes communes du GFP	370 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 270 755,00</b>	<b>168 445,00</b>	<b>168 445,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	225 736,00	295 274,00	295 274,00
10222	FCTVA	25 100,00	29 801,00	29 801,00
10226	Taxe d'aménagement	13 500,00	10 150,00	10 150,00
1068	Excédents de fonctionnement	187 136,00	255 323,00	255 323,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables		33 116,00	33 116,00
1385	Grouppt CL et CL statut part.		33 116,00	33 116,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		275 309,00	275 309,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>225 736,00</b>	<b>603 699,00</b>	<b>603 699,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 496 491,00</b>	<b>772 144,00</b>	<b>772 144,00</b>
021	Virement de la section de fonct.	223 449,00	203 173,00	203 173,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	12 700,00	10 940,00	10 940,00
28031	Amortis. frais d'études	12 700,00	10 504,00	10 504,00
4818	Charges à étaler		436,00	436,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>236 149,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>236 149,00</b>	<b>214 113,00</b>	<b>214 113,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>1 732 640,00</b>	<b>986 257,00</b>	<b>986 257,00</b>

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

105 436,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

111 748,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 203 441,00

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP	2017
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102  
LIBELLE : Bâtiments communaux  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		204 400,74	a 28 644,00	20 000,00	b 20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 382,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 382,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 179,38	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	1 179,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 839,36	28 644,00	20 000,00	20 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	176 047,19	28 644,00	20 000,00	20 000,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	21 792,17	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321 Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1328 Autres	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313 Constructions	0,00	0,00
27 Autres immos financières	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-48 644,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103  
LIBELLE : Travaux sur voies communales  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>967 932,34</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>30 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	3 348,80	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 348,80	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	22 672,91	0,00	0,00	0,00	
20415	Groupement de collectivités	18 001,72	0,00	0,00	0,00	
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	4 671,19	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	37 978,74	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	259,65	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 034,40	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	21 872,92	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage	7 340,64	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres matériels & outillage	7 471,13	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	903 931,89	0,00	30 000,00	30 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	41 377,33	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	862 554,56	0,00	30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1326	Autres EPL	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Instal. mat. et outil. technique	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-30 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124

LIBELLE : Aménagements futurs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>584 204,61</b>	<sup>a</sup> <b>586 848,00</b>	<b>53 106,00</b>	<sup>b</sup> <b>53 106,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	26 507,86	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	26 507,86	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	313 752,62	0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	312 750,54	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	1 002,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	243 944,13	586 848,00	53 106,00	53 106,00	
2313	Immos en cours-constructions	138 669,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	105 275,13	586 848,00	53 106,00	53 106,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-639 954,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 126

LIBELLE : restauration église

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		14 232,00	<sup>a</sup> 0,00	15 000,00	<sup>b</sup> 15 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	14 232,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	14 232,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-15 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127  
LIBELLE : AMENAGEMENT POLE SCOLAIRE MAIRIE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		33 271,54	<sup>a</sup> 0,00	41 700,00	<sup>b</sup> 41 700,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	33 271,54	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	32 731,44	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais insertion	540,10	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	41 700,00	41 700,00	
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	41 700,00	41 700,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
27	Autres immos financières		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-41 700,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128

LIBELLE : PROGRAMME HOTEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>78 710,98</b>	<b>a 4 104,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>b 13 000,00</b>	<b>b</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 104,00	13 000,00	13 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	4 104,00	13 000,00	13 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	78 710,98	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	78 710,98	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>0,00</b>	<b>d</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00
27	Autres immos financières		0,00		0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-17 104,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51931</b> Lignes de crédits de trésorerie			0,00		0,00	0,00
<b>519</b> Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Categorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)			Profil d'amortissement (7)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>															
1641 Emprunts en euros (total)															
3420142	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE	18/07/2000	20/07/2000	25/10/2000	1 858 572,57	F		5,5	5,5		A	P		O	A-1
	DEXIA CLF BANQUE	16/01/2001	31/01/2001	01/01/2002	304 898,03	F		5,65	5,65		A	P		O	A-1
	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/07/2007	30/09/2007	05/02/2008	421 290,28	F		4,71	4,71		A	P		O	A-1
0000088539	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	18/07/2007	30/09/2007	05/02/2008	86 000,00	F		4,71	4,71		A	P		O	A-1
LT070231-CC4798	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	23/08/2007	15/07/2007	15/07/2008	344 000,00	F		5,395	5,395		A	C		O	A-1
00001655354	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST	07/11/2014	09/12/2014	09/09/2015	430 000,00	F		2,76	2,76		A	P		O	A-1
V01 CCMV	CAISSE DES DEPOTS	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2017	182 000,00	F		3,03	3,03	EUROS	A	P		O	A-1
<b>Total général</b>					90 384,26	F									
					1 858 572,57										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				964 295,54					114 226,26	44 263,66	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				964 295,54					114 226,26	44 263,66	0,00	0,00
3420142	N			66 162,70	3,00	F	5,5	5,5	20 884,53	3 638,95	0,00	0,00
	N			127 747,15	4,00	F	5,65	4,71	29 354,03	7 217,71	0,00	0,00
	N			55 114,71	11,00	F	4,71	4,71	3 938,62	2 585,90	0,00	0,00
	N			220 458,79	11,00	F	4,71	4,71	15 754,48	10 383,61	0,00	0,00
0000088539	N			236 500,00	11,00	F	5,395	5,395	21 500,00	12 759,18	0,00	0,00
LT070231-CO4798	N			167 927,99	18,00	F	2,76	2,76	7 328,62	4 634,81	0,00	0,00
00001655354	N			90 384,26	6,00	F	3,03	3,03	15 465,98	3 033,50	0,00	0,00
VOI COMV	N											
<b>Total général</b>				964 295,54					114 226,26	44 263,66	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévu pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	7  100,00% 964 295,54					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, borne), swaption.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
<i>Neut</i>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	étude PLU	4	10/04/2008
Linéaire	études non suivies de travaux	4	10/04/2008
Linéaire	participation SIE	15	10/04/2008
Linéaire	participation SYDESL	15	10/04/2008

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES</b> <b>=A + B</b>		<b>171 199,00</b>	<b>171 199,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>114 227,00</b>	<b>114 227,00</b>
1641	Emprunts en euros	114 227,00	114 227,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>56 972,00</b>	<b>56 972,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	56 972,00	56 972,00
1068	Excédents de fonctionnement	56 972,00	56 972,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	171 199,00	631 843,00	D001 0,00	803 042,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>562 489,00</b>	<b>III 562 489,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>73 067,00</b>	<b>73 067,00</b>
10222	Dotations Fonds divers Réserves	29 801,00	29 801,00
10226	Taxe d'aménagement	10 150,00	10 150,00
138	Subventions d'investissement	33 116,00	33 116,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>489 422,00</b>	<b>489 422,00</b>
28031	Amortis. frais d'études	10 504,00	10 504,00
4818	Charges à étaler	436,00	436,00
024	Produits des cessions	275 309,00	275 309,00
021	Virement de la section de fonct.	203 173,00	203 173,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>562 489,00</b>	<b>105 436,00</b>	<b>111 748,00</b>	<b>255 323,00</b>	<b>1 034 996,00</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 803 042,00
Ressources propres disponibles	IV 1 034 996,00
Solde	V = IV - II (6) + 231 954,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

## A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				4 363.30	2 617.98	436.33	1 308.99
2011	dommage ouvrage salle polyvalente	120	19/12/2011	4 363.30	2 617.98	436.33	1 308.99

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14

BP 2017

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 574 385,08	2 495 990,72										44 300,67	5 237,43	
OPAC 71	1999	C	LOGEMENTS	LOGEHAB	87 505,74	30 402,79	7,00		F		1	F		0	A-1	EUROS	304,03	3 669,32
OPAC 71	2000	C	LOGEMENTS	LOGEHAB	36 587,76	15 296,35	8,00	A	F		2	F		2	A-1	EUROS	305,93	1 568,11
SEMCODA	2016	C	10 LOGEMENTS LOCATIFS	CDC	71 429,13	71 429,13	49,00	A	F		0,55	F		0,55	A-1	EUROS	429,13	0,00
SEMCODA	2016	C	10 LOGEMENTS LOCATIFS	CDC	195 574,97	195 574,97	39,00	A	F		0,55	F		0,55	A-1	EUROS	1 174,97	0,00
SEMCODA	2016	C	10 LOGEMENTS LOCATIFS	CDC	191 730,01	191 730,01	39,00	A	F		1,35	F		1,35	A-1	EUROS	1 530,01	0,00
SEMCODA	2016	C	10 LOGEMENTS LOCATIFS	CDC	243 257,47	243 257,47	49,00	A	F		1,35	F		1,35	A-1	EUROS	3 557,47	0,00
SEMCODA	2016	C	20 LOGEMENTS PSLA	CE RHONE ALPES	1 748 300,00	1 748 300,00	29,00	T	R	EURIBOR 3	2,1	R	EURIBOR 3	2,1	A-1	EUROS	36 999,13	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 574 385,08</b>	<b>2 495 990,72</b>										<b>44 300,67</b>	<b>5 237,43</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 6 384,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>=A+B+C-D 6 384,32</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 1 504 284,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,42%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		4	0	4	4	0	4
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5	0,9	5,9	5,9	0	5,9
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,9	1,9	1,9	0	1,9
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	4	0	4	4	0	4
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		11	0,9	11,9	11,9	0	11,9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				<b>3 712,44</b>		
aide ATSEM	C	ENT		1 057,30	A	A/autres CAE
aide adjoint technique	C	TECH		1 487,30	A	A/autres CAE
adjoint technique	C	TECH	325	1 167,84	3-1	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>3 712,44</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants ou de suppression d'un service public.

création, de changement de pénitence ou de suppression d'un agent contractuel.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u> 10/12/2014	SEMCODA		SOCIETE ECONOMIE MIX	149 990,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 02/12/1998 02/12/1998 08/04/2015 08/04/2015	OPAC OPAC SEMCODA SEMCODA		ETABLISSEMENT PUBLIC ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIETE ECONOMIE MIX SOCIETE ECONOMIE MIX	36 587,76 87 505,74 695 300,00 1 748 300,00
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
COMITE TERRITORIAL ELECTRIFICATION NORD CHALONNAIS		Sans fiscalité propre	0,00
COMMUNAUTE AGGLOMERATION LE GRAND CHALON	01/01/2017	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
SIVOS COUCHES		Sans fiscalité propre	5 130,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL	BATIMENT INDUSTRIEL ZA COLOMBIER	11/04/2016	2016-022 11/04/2016		SPA	oui
location d'un bâtiment	CAPITAINERIE - POINT I			21710442100094	SPA	oui
location d'un bâtiment	BT TECHNIQUE LOCABOAT			21710442100102	SPA	oui
LOCATIONS ET MSAP	MAIRIE BUREAUX ANNEXES	13/04/2017	2017-091 13/04/2017		SPA	non
PRODUCTION ENERGIE	CHAUFFERIE BOIS - RESEAU CHALEUR	19/10/2011	19/10/2011	217104421	SPA	oui
Service enfance	CENTRE DE LOISIRS AVEC RESTAURANT SCOLAIRE	01/01/2000	01/01/2000	21710442100086	SPA	non

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	BP 2017
---	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	<i>Neuilly</i>			



## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 760 000,00	0,860	14,500	0,000	255 200,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 394 000,00	1,880	23,580	0,000	328 705,00	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39 300,00	0,000	56,740	0,000	22 299,00	
Cotisation foncière des entreprises						
<b>TOTAL</b>	<b>3 193 300,00</b>	<b>1,290</b>			<b>606 204,00</b>	<b>1,380</b>

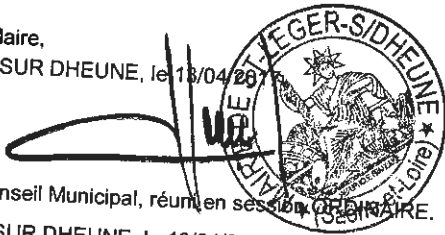
IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Maire,  
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 13/04/2017  
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.  
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 13/04/2017

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 15

Contre :

Abstention : 0

17  
11  
15

Date de convocation : 06/04/2017


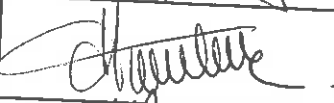
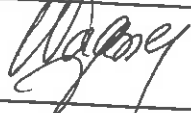

AUGAGNEUR LAURENCE	
BALLOUARD ISABELLE	
BONDOUX DAMIEN	
BOUILLOT ERIC	
BRUNELLE JOCELYNE	
CASTAINGS LAHAILLE JAN	
CHAPELLE ANNE-MARIE	
DUBOIS CONSIGLIA	
GRAVIER PATRICK	
GUILLEMIN ISABELLE	
HOUEMENT JEAN-CLAUDE	
LAGRANGE VIRGINIE	
LERICHE DANIEL	

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

MARCHANDEAU GUY	
TOMBEUR JACQUELINE	
WAGNER LOUIS	
WARMUZ GUILLAUME	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/04/2017 et de la publication le .....

